

Jean Jacques GENDREAU

*Conseiller Général du
Canton de SAINT-AULAYE*

Maire de PARCOUL

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Élus,

Cinq Habitants de Puymangou et Trois de ParcouL s'opposent ouvertement au projet d'implantation de 5 éoliennes porté par la société ABO WIND dont le siège social est à Toulouse.

Avec quelques habitants des communes voisines et d'autres venus de beaucoup plus loin, ils ont créé l'Association Asso 3D pour faire connaître leur opposition.

Tout ceci est parfaitement respectable, si les arguments utilisés sont justes et non mensongers. Quelques communes ont, je crois dans la précipitation et sans attendre les réponses du porteur de projet aux questions qui ont été posées, délibéré pour dire leur soutien à l'Asso 3D, ou ont repris leurs arguments infondés ou mensongers pour dire leur opposition.

D'autres Conseils Municipaux sont démarchés de façon insistante par cette association pour prendre position contre ce projet de 5 éoliennes.

Par la présente, Mesdames et Messieurs les élus, je porte à votre connaissance, qu'aujourd'hui, des menaces, Asso 3D passe aux actes puisque ses dirigeants ont signalé par courrier à Monsieur Le Procureur de la République les faits suivants :
Monsieur Claude ROUZEAU, Maire de Puymangou jusqu'en Mars 2014, est dénoncé et accusé d'abus de biens sociaux, peut être de corruption etc., et a été convoqué Vendredi 28 Novembre 2014 à la Gendarmerie de La Roche Chalais.
Après plusieurs heures, il est ressorti libre, heureusement.

Ses principaux défauts :

- Être élu bénévole, sans indemnité et entretenant une partie de la voirie communale avec son tracteur sans rémunération,
- Être Maire et Agriculteur donc propriétaire ou locataire de foncier agricole,
- Avoir une fille propriétaire d'une parcelle susceptible de recevoir une éolienne,
- Avoir résisté aux pressions des dirigeants d'Asso 3D.

Après l'étable qui sent le fumier, le coq de village qui chante et les cloches qui sonnent, quelques opposants ne reculent devant aucun moyen pour faire pression.

Nous nous devons, je vous le demande, d'apporter tout notre soutien à Monsieur Claude ROUZEAU.

Si vous avez délibéré en faveur d'Asso 3D ou en utilisant leurs arguments infondés, je vous invite à retirer vos délibérations, qui aujourd'hui servent d'arguments à cette association et porte un préjudice grave à l'image des élus ruraux que nous sommes et à notre collègue de Puymangou en particulier.

Je vous invite également à prendre connaissance du dossier ABO WIND et des réponses qui sont portées par cette entreprise aux questions bien légitimes posées par les citoyens.

Asso 3D reproche également aux élus municipaux de Puymangou et ParcouL de casser la cohésion sociale.

Question de société intéressante.

Qui d'une majorité légitimement élue aux élections municipales de Mars 2014 où de quelques personnes opposantes ne s'interdisant rien pour défendre leur intérêt particulier casse la cohésion sociale ?

Recevez, Mesdames et Messieurs, les élus, mes plus cordiales salutations.

ParcouL le 4 Décembre 2014

